

**AGORA – REUNION PLENIERE DU 28 NOVEMBRE 2016**

**Hôtel de Région - Marseille**

****

* **Ouverture et vérification du quorum (Gérard BONNET – Président du CESER)**
* **VOTE – Election du Président de l’AGORA**

**Philippe VITEL élu à l’unanimité.** Il en profite pour signaler que le SRADDET sera revu dès 2017 et dire qu’une délibération de principe a été prise le 03 Novembre 2016 par la Région PACA afin de poursuivre les travaux de l’AGORA initiés par le parti sortant, grâce notamment à la Loi NOTRe qui le leur permet.

* **Allocutions des représentants de l’Agence de l’Eau et de la DREAL PACA**

Gaëlle BERTHAUD, Directrice de la Délégation de Marseille de l’Agence de l’Eau RM&C revient sur les enjeux de l’eau en PACA et se félicite de voir que la Région PACA poursuit les travaux amorcés en AGORA.

Elle précise que l’Agence de l’Eau RM&C va préparer son XIème programme dès 2017 et qu’une consultation publique aura donc lieu afin de rendre ce dernier opérationnel dès 2018.

La DREAL PACA est excusée.

* **Bilan et perspectives des commissions de travail de l’AGORA**

**Commission « Gouvernances locales et aménagement des territoires » : Président de la Commission R. ROUX.**

Il va falloir repenser notre approche sur la gestion de l’eau de manière à réussir à faire moins (préservation des ressources, impacts des changements climatiques à venir) malgré une augmentation des besoins.

**Commission « Spécificités régionales de la gestion de l’eau et solidarités » : Président de la Commission J. ESPITALIER.**

Les axes de travail sont les suivants :

* Travailler sur une meilleure caractérisation des milieux aquatiques méditerranéens notamment face au changement climatique (une étude est portée conjointement par la Maison Régionale de l’Eau et la Tour du Valat, les résultats de cette étude devraient être dévoilés courant 1er trimestre 2017 et des expérimentations seront à venir sur certains territoires ; un travail est également en cours sur les réseaux thermiques disponibles en PACA et ce qu’ils nous révèlent et un autre devrait voir le jour en 2017 sur les pollutions émergentes et leurs impacts) ;
* Développer des solidarités entre territoires et usages (présentation de la chaîne hydroélectrique Durance/Verdon) ;
* Mobiliser les acteurs publics et privés (recherche, plateformes d’échanges et journées d’informations).

**Commission « Stratégie d’adaptation et prospective » : Président de la Commission L. MICHEL.**

Les axes de travail sont les suivants :

* Evaluer les impacts du changement climatique sur la ressource en eau et les territoires (cahiers du GREC PACA, étude R2D2 ;
* Mettre en place une boîte à outils territoriale de retours d’expérience ayant contribués à une économie d’eau ;
* Réfléchir à de nouveaux modèles économiques de gestion de la ressource en eau (instaurer du dialogue entre les différents acteurs de l’eau, identifier des pistes et favoriser les projets nouveaux, sécuriser l’accès à la ressource en eau en favorisant les politiques d’économies d’eau, en élaborant de nouveaux produits assurantiels et en mettant en place des financements modernes).

**ATTENTION :** suite aux élections régionales qui ont eu lieu en fin d’année 2015 et à la mise en place du fonctionnement de la nouvelle équipe régionale en 2016, il n’y a pas eu de Commission en 2016. Ce qui a été présenté est un rappel du travail effectué par les différentes commissions en 2015 et les perspectives de travail de ces dernières pour 2017.

* **Informations – Echanges**

**Projet de demande de la compétence « animation et concertation dans le domaine de la ressource en eau et des milieux aquatiques » par la Région (grâce à l’article 12 de la Loi NOTRe). (Béatrice MAYEN – Chef du Service Eau et Milieux Aquatiques de la Région PACA)**

Afin que sa demande soit retenue, la Région PACA a bâti un argumentaire s’appuyant sur le fait que la cartographie du SOURSE (Schéma d’Orientations pour une Utilisation Raisonnée et Solidaire de la ressource en Eau) a montré qu’elle se situait sur un territoire hydrogéographique cohérent.

**Pour en savoir plus sur cet argumentaire : cf. PPT joint.**

Enfin, elle informe les membres présents qu’il va falloir compter entre 4 à 5 mois pour que la Région PACA obtienne cette compétence.

**Retour sur la situation hydrologique 2016 à l’échelle régionale (DREAL PACA)**

Le réseau hydrométrique de l’Etat est porté par 2 services sur le bassin Rhône Méditerranée : l’unité données de l’eau de la DREAL PACA et la DREAL Rhône Alpes.

L’été 2016 s’est caractérisé en région PACA par des températures légèrement supérieures aux normales de saison (idem niveau national) et par un très faible cumul des précipitations, notamment sur le pourtour de l’Etang de Berre qui a reçu moins de 20 mm de pluie. De ce fait, cet été a surtout été marqué par un déficit pluviométrique par rapport aux normales de saison. Dès le mois de mars on a pu assister à un assèchement des sols.

Dans les Hautes Alpes, sur les deux stations de surveillance (Souloise et Durance), on a pu constater de mars à mai une augmentation des débits du fait de la fonte des neiges, puis une diminution significative des débits rapide, atteignant les débits quinquennaux secs.

Dans les Alpes de Haute Provence, on a constaté les mêmes scénarios mais avec une aggravation de la situation plus rapide.

Dans le Vaucluse, les débits étaient bas dès début 2016, avant même la période estivale.

Il en est de même dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var qui se sont même retrouvés en débits quinquennaux secs dès le début de l’année 2016 (ex. Débit de l’Huveaune à Aubagne au mois d’Août de 32 l/s au lieu de 400 l/s normalement).

Enfin, dans les Alpes Maritimes, la situation a été un peu plus clémente puisque les débits ont diminué qu’à partir du mois de mai. Par contre, ils n’ont réaugmenté qu’en Octobre.

On constate également que de manière générale sur la région PACA, le mois de mai a été un mois remarquablement sec par rapport aux normales saisonnières. Ceci est notamment dû au manque de recharge printanière. De fait, en juillet les débits étaient critiques et le mois d’Août a connu des étiages sévères.

Cela a impliqué des mesures en région PACA : arrêtés cadre sécheresse (outil de planification) voire arrêtés départementaux de prescriptions (outils de mise en œuvre). Un portail numérique alimente en temps réel ces informations : propluvia.

En 2016, toute la région PACA a été touchée par des arrêtés départementaux de prescriptions. Ils ont été pris dès la mi-juin dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, dès fin juin dans les Alpes de Haute Provence, début juillet dans le Var, fin juillet dans les Hautes Alpes et enfin début Août dans les Alpes Maritimes.

Ainsi, fin août à début septembre, toute la région était en situation d’alerte, d’alerte renforcée ou encore de gestion de crise.

La levée des prescriptions s’est faire fin septembre pour les Hautes Alpes et le Vaucluse, mi-octobre pour les Alpes de Haute Provence et les Bouches-du-Rhône, fin octobre pour les Alpes Maritimes et enfin début novembre pour le Var.

Il semblerait donc que l’on tende vers une nouvelle année de référence en termes de sécheresse.

Vincent GABETTE d’EDF souligne que le Buëch a fait l’objet d’une réalimentation en eau grâce aux stocks des grands réservoirs en soutien à cet étiage sévère.

**Calendrier de révision du Programme de Développement Rural Régional**

Le Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 contient 11 mesures et 42 types d’opérations dont plus de 26 Millions d’euros sont investis dans des opérations de préservation de la ressource en eau (Fonds FEADER).

**Pour en savoir plus sur le Programme de Développement Rural Régional : cf. PPT joint.**

* **Clôture**

**Les prochaines commissions devraient avoir lieu en Février/Mars 2017.**

**La prochaine Assemblée Plénière de l’AGORA devrait, quant à elle, avoir lieu en Mai/Juin 2017.**